



MICHEL LAFLEUR, LE DROIT

Sitôt achevée la construction de la résidence Le Manoir de Wakefield (notre illustration), un partenariat entre l'établissement privé et l'hôpital de Wakefield permettra à ce dernier de libérer une dizaine de lits de courte durée.

**L'hôpital de Wakefield pourra libérer une dizaine de lits de courte durée grâce à une entente avec le secteur privé, une première en Outaouais.**

**Louis Lafortune**  
llafortune@ledroit.com

L'Agence de santé et de services sociaux de l'Outaouais obtient du gouvernement du Québec 257 979 \$ de plus par année afin d'offrir de nouveaux services dans le cadre d'un partenariat avec la résidence Le Manoir de Wakefield. Des soins pour aînés en perte d'autonomie seront offerts dans la résidence sous la responsabilité de l'hôpital de Wakefield.

Pierre Rochon, directeur général du Centre de santé et de services sociaux des Collines (CSSS des Collines), explique que ce projet est important non seulement pour les aînés, mais pour la population en général aussi.

«Pour vous donner un exemple, en 2004-2005, nous avions en moyenne de huit à dix personnes âgées qui occupaient un lit de courte durée sur nos 16 lits à l'hôpital, en attendant une place d'hébergement. En libérant dix lits de courte durée, ça nous permet d'offrir un meilleur service à l'urgence et de réduire le temps d'attente.»

M. Rochon rappelle que, comme bien d'autres régions du Québec, la population de la MRC des Collines est vieillissante. En 2001, il y avait 1800 personnes de 65 ans et plus. En 2010, ce nombre atteindra près de 4000. «La pression sur les services va être énorme et ce type d'alternative permettra de répondre aux besoins des aînés.»

La directrice générale du Manoir de Wakefield, Huguette Chénier, affirme que les dix chambres seront disponibles vers la fin septembre.

Le Droit, 26 août 2005

**PPP en santé: une résidence pour personnes âgées partenaire de l'hôpital de Wakefield,**  
Louis Lafortune

Services, modèle, soins, lit, CSSS des Collines, hébergement, Manoir, perte d'autonomie

## PPP en santé: une résidence pour personnes âgées partenaire de l'hôpital de Wakefield

Le Manoir, qui occupe les locaux de l'ancien hôpital de Wakefield, vient d'être agrandi dans le cadre d'un projet de 1,1 million \$. La résidence compte 25 places pour personnes autonomes et l'agrandissement permettra d'ajouter 14 chambres.

«On trouvait qu'il y avait un manque entre nous et l'hôpital. Certains patients aînés se retrouvaient entre les deux car ils n'étaient pas assez malades pour rester longtemps à l'hôpital», a dit M<sup>me</sup> Chénier.

### NOUVEAUX MODÈLES DE SOINS

Les aînés qui occuperont les chambres du Manoir devront déboursier environ 1300 \$ par mois pour l'hébergement et les repas, comme dans toute résidence. Ils recevront des soins quotidiens de l'hôpital de Wakefield. L'entente permettra par ailleurs la création de huit postes à temps plein et temps partiel, des infirmières, des travailleurs sociaux etc.

La subvention annoncée hier par le député de Gatineau, Réjean Lafrenière, fait partie du programme *Pour un nouveau partenariat au service des aînés* mis sur pied par le ministère de la Santé du Québec. Ce programme vise à développer des nouveaux modèles de soins et d'hébergement pour les personnes en perte d'autonomie.